

## G-TD 7.1

### Consignes :

- répondre sur une feuille simple (PAS SUR LE CAHIER !)
- noter le numéro des réponses
- les réponses doivent être rédigées

Trois domaines de compétence peuvent être distingués. En premier lieu, tout ce qui a trait à l'organisation de la vie économique (..) est communautaire, les droits nationaux se trouvant subordonnés au droit européen et absorbé par lui. En deuxième lieu, les politiques économiques et monétaires sont coordonnées. Les politiques nationales ne disparaissent pas mais elles sont encadrées par l'Europe. Enfin, l'état conserve plus ou moins le « cœur noble » de la souveraineté (police , défense...) mais politique étrangère et police font l'objet de mécanismes de coopération entre états.

*Moreau-defarges, l'état de l'europe*

1/Dans quels domaines y-a-t-il association ou rapprochement entre états européens ?

2/Dans lesquels n'y-a-t-il pas de rapprochement ou des difficultés de rapprochement ?

La crise libyenne offrait à l'Europe l'opportunité de tester sa « politique de sécurité et de défense commune ». La Méditerranée fait partie des « intérêts vitaux » de l'Union européenne (UE). L'Europe doit être aux côtés de ceux qui réclament la démocratie. [...]

Résultat? Ce sont bien deux pays européens, la Grande-Bretagne et la France, qui ont mené le bal dans l'affaire libyenne. Mais l'Union européenne, elle, [...] dans cette histoire, n'existe pas. [...] L'Allemagne a adopté [une] position de repli neutraliste [...]. L'Europe de l'Est a fait part de ses inquiétudes propres: elle craint que le volume des fonds européens dont elle bénéficie ne pâtisse [du coût des opérations]. [...] L'histoire retiendra de cette aventure qu'elle a été conduite par deux pays européens, pas par l'Europe unie. Ce qui n'est pas la même chose.

Alain Franchon, « L'Europe de la défense, morte et enterrée en Libye »,  
*Le Monde*, 1<sup>er</sup> avril 2011.

3/ Quelle est la position de chacun sur la crise de libye ?

Le préambule du traité sur l'Union européenne déclare que les pays membres sont : « Résolus à mettre en œuvre une Politique Étrangère et de Sécurité Commune, y compris la définition progressive d'une politique de défense commune, [...]En 2003, la crise irakienne a pris en défaut cette intention quand les dirigeants de cinq États membres signent au côté de trois dirigeants de pays candidats la « Lettre des huit pays d'Europe pour un front uni face à l'Irak », en soutien à la position des États-Unis. Il s'agit des pays suivants : Espagne, Portugal, Italie, Grande-Bretagne, Danemark, Hongrie, Pologne et République tchèque. L'Union européenne a été tout simplement dans l'impossibilité de définir une position commune. Pour autant, ce désaccord sur un dossier grave n'empêche pas quelques jours plus tard Messieurs Blair et Chirac de se retrouver au Touquet pour [...] la poursuite de la construction de l'Europe de la Défense, avec notamment la mise en place de l'Agence européenne de l'armement.

*Pierre Verluise, auteur de Géopolitique de l'Europe*

4/ Qui soutient la guerre en Irak ?

5/ Dans quel domaine les européens restent-t-ils favorables à un rapprochement ?

6/ avec ces 2 documents : en quoi la crise en Irak et celle de Libye démontrent la faiblesse de l'union européenne ?